

## SOUFFRIR AU TRAVAIL

*Une enseignante s'est donné la mort. Elle a choisi de le faire dans son établissement. Il nous est impossible d'imaginer le degré de souffrance qui l'a amenée à ce geste. Mais ses dernières paroles ont été « C'est pour vous ».*

*Avant même ce drame, lors des « Vendanges » du SNUipp, le problème de la souffrance dans notre métier avait donné lieu à une réflexion collective dont l'article suivant s'efforce de rendre partiellement compte.*

À propos des événements tragiques survenus à France Télécom, certaines « pratiques » de la direction avaient été mises en cause. Qu'en est-il de celles en vigueur dans l'Éducation Nationale ?

### À hue et à dia (la double contrainte)

En psychologie ou en sociologie, « *une double contrainte désigne l'ensemble de deux injonctions qui s'opposent mutuellement, augmentées d'une troisième contrainte qui empêche l'individu de sortir de cette situation.* » et même de la dénoncer (Wikipédia). Pour les chercheurs à l'origine de ce concept, « *cette situation donne naissance à une volonté de fuite. Lorsque cette fuite n'est pas possible au sens propre du terme [...] la fuite peut avoir lieu dans un certain nombre de névroses ou de psychoses* » (bibliotheques-psy.com).

Tous les enseignants sont confrontés à un certain nombre de ces injonctions contradictoires :

- Accueillir de plus en plus d'élèves pour cause de non création voire de suppression de postes... et mettre en œuvre une « pédagogie différenciée ».
- Agir en « professionnel compétent » maîtrisant des champs de connaissance de plus en plus variés... et se former de plus en plus seul à la suite de la suppression des cadres et structures de formation (IUFM, stages de recyclage, etc.)
- Se recentrer sur les « enseignements fondamentaux »... et faire face à une inflation de nouveaux domaines de savoir à faire acquérir (TICE, ELV, APER, porter secours, histoire des arts...)
- Pour les directeurs, jouer un rôle « d'animateur pédagogique »... et assurer de plus en plus de tâches administratives (enquêtes, tableaux, autorisations, etc.)

Il pourrait s'agir de simples choix à effectuer si l'administration n'y rajoutait la 3<sup>ème</sup> contrainte : nous sommes évalués, professionnellement, sur notre capacité à respecter ces injonctions contradictoires. Les inspections deviennent ainsi souvent un contrôle de cette « check-list » aux allures d'inventaire à la Prévert... et nous recevons des ordres nous intimant de « respecter un devoir de réserve ». Cette dernière consigne vise à nous réduire au silence, alors même qu'elle ne repose sur aucune base juridique.

### Coupables, forcément...

Les enseignants sont des agents de l'état qui assument leur tâche au mieux des moyens dont ils disposent, de manière responsable et, le plus souvent, avec une implication dont ils n'ont pas à rougir.

Pourtant, un nouveau type de logique se développe, relayé par notre hiérarchie et complaisamment repris par nombre de médias, d'associations, etc. Un glissement s'opère de la *responsabilité* vers la *culpabilité*. Nous avons ainsi été confrontés à la théorie de « *l'effet-maître* » qui montrerait que celui-ci est plus déterminant que les conditions de travail (effectifs, milieu, moyens financiers et matériels...) dans la réussite et surtout « l'échec scolaire ». À cette théorie, au minimum floue, s'ajoute un discours développé par nombre d'IEN : « *l'obligation de résultat* », inscrite dans la Loi d'Orientation sur les Lois de Finances (LOLF), nous imposerait de « *prouver* » que nous avons fait ce que nous pouvions pour aider les élèves en difficulté, faute de quoi, nous risquerions d'être assaillis de plaintes en justice déposées par les parents et déclarés... *coupables*.

Nombre d'entre nous, sous l'effet de cette pression, consacrent une grande partie du maigre temps de concertation dont nous disposons à remplir des tableaux, comptes-rendus, PPRE, etc., au détriment de réels projets pédagogiques.

### Du bon usage des Élèves à Besoins Particuliers

Cette question de l'échec scolaire et, plus généralement, des Élèves à Besoins Particuliers (EBP), permet de comprendre comment *double contrainte* et *culpabilisation* se combinent pour déstabiliser beaucoup d'enseignants et, nous le verrons, poursuivre d'autres buts que ceux affichés. Le discours, paré de bonnes intentions, a une efficacité redoutable : qui pourrait s'opposer à ce que l'école mette tout en œuvre pour réduire l'échec scolaire et intégrer des enfants au vécu difficile, porteurs de handicaps ou de troubles divers ?

Nous devons donc accueillir tous les élèves, généralement dans des classes chargées, de plus en plus souvent seul, même pour les EBP (suppression des AVS et des RASED) ... et parvenir à ce que tous maîtrisent le Socle Commun.

En cas d'échec, nous sommes responsables (*l'effet-maître*) et potentiellement coupables (« *l'obligation de résultat* »).

Le simple bon sens permet de se rendre compte que la logique de l'administration est totalement ... illogique : comment peut-on prétendre réduire l'échec scolaire, favoriser l'intégration des EBP et la réussite de tous en supprimant les RASED, en diminuant le nombre des AVS, en surchargeant les effectifs, en réduisant la formation initiale et continue à une peau de chagrin ? Les décideurs politiques sont-ils à ce point aveugles qu'ils ne se rendent pas compte qu'ils font l'inverse de ce qui serait nécessaire pour atteindre les objectifs qu'ils se et nous fixent ?

On peut plus raisonnablement envisager une autre possibilité : l'objectif réel n'est pas celui affiché.

### Au nom de la liberté...

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), à laquelle participent la France et l'Union Européenne, s'efforce d'imposer le libéralisme dans sa version la plus extrémiste à l'ensemble des pays membres. Le site de l'OMC indique ainsi que « *les Membres s'engagent à lancer des séries de négociations successives sur les services en vue d'élever progressivement le niveau de libéralisation.* » La France (l'UE) a ainsi signé le 15/04/1994 un accord (l' « AGCS ») sur la *libéralisation*, c'est-à-dire la privatisation, des services. Santé et Éducation, en particulier, sont concernées, même si l'OMC prévoit que les pays fassent preuve de prudence pour « *ne pas prendre de risques sur des questions politiquement et socialement incertaines* » (accord disponible sur le site officiel de l'OMC

[http://www.wto.org/french/tratop\\_f/serv\\_f/serv\\_commitments\\_f.htm](http://www.wto.org/french/tratop_f/serv_f/serv_commitments_f.htm))

L'OCDE, autre organisme international d'inspiration libérale, fournit cependant la solution dans un rapport officiel sur les plans de libéralisation engagés dans les pays en voie de développement. Concernant les services publics, le rapporteur de l'OCDE écrit :

« *Si l'on diminue les dépenses de fonctionnement, il faut veiller à ne pas diminuer la quantité de service, **quitte à ce que la qualité baisse.** On peut réduire, par exemple, les crédits de fonctionnement aux écoles et aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants. Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement. Cela se fait au coup par coup, dans une école et non dans un établissement voisin, de telle sorte qu'on évite un mécontentement général de la population.* » (Cahier de politique économique" n°13 de l'OCDE, disponible sur le site officiel <http://www.oecd.org/dataoecd/24/23/1919068.pdf>)

L'OCDE s'est justifiée en expliquant que ce rapport ne concernait pas les pays développés et ne faisait que décrire les pratiques possibles...

On peut cependant penser que ces méthodes, affichées ici avec cynisme, ont commencé à être appliquées chez nous.

L'objectif de ce sabotage programmé est double : faire des économies budgétaires tout en ouvrant un marché juteux au privé, établissements d'enseignement mais surtout entreprises de « soutien » aux élèves mis en difficulté par la dégradation de l'Ecole Publique...

### Responsables... et fiers

Le pilonnage est tel que de nombreux enseignants intériorisent cette pression et se sentent coupables : de ne pas en faire plus, de ne pas atteindre les objectifs de réduction de l'échec scolaire ou de ne pas pouvoir accueillir et intégrer les EBP comme il le faudrait... Fatigue dès les premières semaines de classe, déprime, « burn-out », etc. se multiplient... Certains s'isolent, n'osant pas en parler à leurs collègues.

Il nous faut, individuellement, comprendre que nous ne sommes pas coupables, que, si échec il y a, c'est celui d'un système qui ne nous permet pas de « réussir » car les dés sont pipés dès le départ et les « objectifs » impossibles à réaliser.

Collectivement, il nous appartient de nous organiser et d'agir pour contrer ces plans cyniques de destruction. Les ennemis de l'école publique ont tout à gagner à notre démoralisation et à notre isolement dans la culpabilité.

Responsables ? OUI et fiers de notre engagement au quotidien !

JAL